

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 juin 2014
(convocation du 17 juin 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kevin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h15
M. MANGON Jacques à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 12h15
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 11h15
Mme FERREIRA Véronique à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme KISS Andréa à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
Mme BEAULIEU Léna à M. GUICHARD Max
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard à partir de 12h
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. TOURNERIE Serge
M. CAZABONNE Didier à M. MILLET Thierry à partir de 12h15
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CUNY Emmanuelle
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas

M. FETOUH Marik à M. ROBERT Fabien
Mme FORZY-RAFFARD Florence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud à partir de 11h30
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 10h
Mme LEMAIRE Anne-Marie à M. POIGNONEC Michel
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h15
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h30
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h15
M. TRIJOULET Thierry à M. LE ROUX Bernard à partir de 11h30

M. DELAUX Stephan à M. DUCHENE Michel à partir de 10h20

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Bruit du Frigo - Partenariat avec la Communauté Urbaine -
Programme d'actions 2014 - Subvention de fonctionnement de la Communauté
Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

M. MICHEL HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Bruit du Frigo est une association loi 1901 créée en 1997, implantée à Bordeaux, dont l'objectif premier est de proposer de nouveaux modes de relations entre les habitants ou les usagers d'un espace et les propositions architecturales ou urbanistiques qui s'y développent.

Ce point de départ a rapidement conduit le Bruit du Frigo à s'ouvrir à d'autres disciplines, au croisement des arts ou des sciences sociales : architecture, urbanisme, arts plastiques, cinéma, communication, animation, géographie, graphisme, histoire, paysage, sociologie, théâtre, vidéo...

L'expertise développée au fil des années amène aujourd'hui le Bruit du Frigo à intervenir très au-delà de l'agglomération bordelaise, sur d'importants projets urbains, à Lille ou Marseille notamment.

A la demande de collectivités locales ou d'aménageurs, le Bruit du Frigo y propose des situations et des dynamiques (expositions, installations, rencontres, actions artistiques...) susceptibles de créer les conditions d'un dialogue élargi avec tous ceux qu'une transformation en cours ou en projet de leur environnement peut concerner.

Les actions initiées par l'association Bruit du Frigo recoupent de nombreuses préoccupations et compétences de la CUB (urbanisme, habitat, développement durable, politique de la ville culture, nature), notamment au regard de l'attractivité du territoire.

Ainsi, parmi les actions menées par l'association sur l'année 2014, peuvent être soulignées les 3 opérations suivantes :

1) La grand Rue (Bordeaux)

Il s'agit d'un projet d'expérimentation artistique et sociale, un laboratoire inventant de nouvelles formes de collaborations entre artistes, chercheurs et professionnels du territoire. Cet espace de pensée et d'action artistique a pour but de produire, d'innover, d'inventer sans a priori sur les formes qui émergeront de ces coopérations artistiques, citoyennes ou intellectuelles.

Le quartier Belcier/Carle Vernet concentre des diversités de populations et d'usagers très fortes, la question de la rue en partage prenant tout son sens.

La Grand Rue se déroulera en 2 temps : 2014 est une première étape de travail, un projet d'investissement de l'espace public à travers des interventions d'artistes en résidence.

2015 verra comme objectif la production d'un nouveau lieu possible.

2) Les refuges Périurbains

L'œuvre refuge urbain propose une scénographie performative du territoire périurbain bordelais, permettant un usage public inédit de celui-ci. Elle est constituée de 3 volets indissociables et complémentaires :

- Un répertoire de situations périurbaines à révéler, mettre en réseau et pratiquer de manière singulière : Des lieux caractéristiques et représentatifs de la diversité du périurbain bordelais, choisis pour leur originalité ou leur banalité, leurs qualités paysagères, leur valeur patrimoniale ou industrielles ou encore leur potentiel poétique. Ce répertoire est le résultat de repérages et d'explorations régulières de terrain.
- Une collection d'œuvres refuges à usage performatif, installée au cœur de ces situations périurbaines. Elles sont conçues de manière contextuelles par des auteurs multiples et répondent à un cahier des charges précis. Il convient de les envisager comme un équipement public en réseau, réparti sur le territoire de la Métropole, et permettant un usage urbain inédit, inspiré de celui des refuges de montagne.
- Une série d'actions autour de l'itinérance périurbaine, proposant un usage performatif et collectif des œuvres-refuges : organisation de randonnées périurbaines pouvant combiner plusieurs modes de déplacement (à pied, à vélo, en bateau, en canoë) et offrir différentes formules (1 jour, 2 jours et une nuit...), organisation d'événements artistiques divers...

3) Quai des livres : salon de lecture au jardin de ta sœur (bordeaux).

Après une première expérience de bibliothèque éphémère en 2007, l'association souhaite aujourd'hui créer dans l'espace public un lieu pérenne dédié à la lecture.

Ce salon de lecture prendra la forme d'un mobilier permettant l'accueil d'environ 25 personnes. Il doit être utilisable au quotidien en tant qu'assise, et permettra à l'association Quai des livres d'organiser des événements (lecture, spectacle vivant...) autour d'un lieu convivial et poétique.

Ce salon de lecture s'installera dans le jardin de Ta Sœur, parc public situé dans le quartier Bordeaux Nord. Le projet de ce jardin est accompagné par le Bruit du Frigo depuis 2003 et soutenu et porté par la Ville de Bordeaux depuis 2005.

Le salon de lecture sera une pièce de plus dans la collection hétéroclite du jardin.

La subvention de fonctionnement sollicitée par le Bruit du Frigo pour la mise en œuvre de ces projets couvrira également les autres activités de l'association en 2014.

Le budget de fonctionnement de l'association Bruit du Frigo pour 2014, élaboré sur ces bases, s'élève à 192 000 euros TTC auquel la CUB est invitée à participer à hauteur de 47 500 euros et s'établit de la manière suivante :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Achats	40 600	Ventes	48 000
Services extérieurs	6 000	Etat	12 000
Autres services extérieurs	35 400	CRA	28 500
Charges de personnel	110 000	CG33	10 000
		CUB	47 500
		Communes	28 000
		CNASEA	18 000
TOTAL	192 000	TOTAL	192 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les actions initiées par l'association Bruit du Frigo recoupent de multiples préoccupations ou compétences de la Cub (urbanisme, habitat, développement durable, politique de la ville, culture ou nature) et notamment au regard de l'attractivité du territoire et considérant la demande de subvention de fonctionnement de l'association Bruit du Frigo à hauteur de 47 500 € sur un budget subventionnable de 192 000 € T.T.C.

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 47 500€ au bénéfice de l'association Bruit du Frigo dans le cadre du programme d'actions 2014 présenté ci-dessus, et sur la base d'une assiette subventionnable de 47 500€ T.T.C est approuvée,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée avec Bruit du Frigo fixant notamment les modalités de versement de la subvention communautaire et à prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de cette décision,

Article 3 : La dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur l'opération 05P141O001 au chapitre 65 ; article 6574 ; fonction 33 CDR UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
9 JUILLET 2014

PUBLIÉ LE : 9 JUILLET 2014

M. MICHEL HERITIE